

## **VOS GENDARMES VOUS INFORMENT :**

A l'approche de cette fin d'année 2022, vos gendarmes vous souhaitent par avance de bonnes fêtes et accompagnent leurs souhaits de quelques conseils qui vous seront certainement pratiques.

### **MOT DU COMMANDANT DE LA COMMUNAUTE DE BRIGADES DE BAUGY**

La gendarmerie a pour mission principale d'assurer la protection des personnes et des biens au travers d'un contact étroit avec les élus et la population.

Toujours soucieux de la sécurité de la population, l'amélioration des services rendus à nos concitoyens reste l'une de nos priorités. L'ensemble des personnels de la Communauté de brigades de BAUGY poursuit au quotidien son engagement à vos côtés. La Police de Sécurité du Quotidien se traduit par davantage de contacts avec la population et les divers acteurs locaux.

Le dispositif « Participation Citoyenne » qui avait été mis en place sur plusieurs communes poursuit son expansion avec de nouveaux projets en cours de finalisation notamment à BENGNY SUR CRAON, SANCERGUES et de ST HILAIRE DE GONDILLY.

Ce protocole signé entre la préfecture, le maire et nos services invite chaque habitant d'une commune à contribuer à la protection de son environnement. Les échanges avec les référents « participation citoyenne » permettent à la Gendarmerie d'optimiser son action notamment la lutte contre les atteintes aux biens .

D'autres dispositifs « Participation Citoyenne » seront prochainement mis en place.

Vos gendarmes continuent d'assurer votre sécurité et votre tranquillité en effectuant tous les jours des patrouilles, de jour comme de nuit et également pédestres. Venez à leur contact, n'hésitez pas à leur poser des questions ou à leur demander des renseignements.

### **VOTRE GENDARMERIE :**

La Communauté de Brigades, composée actuellement de 20 militaires, réunit trois unités avec les brigades de BAUGY, SANCERGUES et JOUET SUR L'AUBOIS. Nous couvrons 36 communes superficielles d'environ 76 000 hectares.

#### **ACCUEIL DU PUBLIC :**

Les gendarmes vous reçoivent :

à BAUGY du lundi au samedi de 08H00 à 12H00 et de 14H à 19H00 et le dimanche de 09H 00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00.

À SANCERGUES, les mardis et samedi de 14H00 à 18H00

A LA MAIRIE DE JOUET SUR L'AUBOIS, les lundis et vendredis de 14H00 à 17H00.

L'accueil téléphonique au 02.48.23.23.15 est permanent. Il y a toujours un gendarme pour vous répondre 24H/24 et 7 jours/7. Vous pouvez également joindre nos services en composant le « 17 ».

La Gendarmerie est aussi à votre écoute 24h/24 et 7j/7 avec la brigade numérique qui est accessible via un tchat ou un formulaire de contact sur le site <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>, par Facebook messenger ou message privé Twitter, elle permet aux usagers d'être renseignés, en temps réel, sur tout sujet ayant trait à la police de sécurité du quotidien et d'être orientés, le cas échéant, vers un téléservice ou un service territorial.

L'application « *Ma sécurité* » dotée d'une fonction tchat qui permet de contacter en permanence un gendarme ou un policier, lancée par le ministère de l'Intérieur en mars 2022. Elle donne également les coordonnées des services de sécurité à proximité du lieu indiqué, ainsi que les démarches à suivre en cas de besoin d'aide (infraction, signalement, information, etc.). L'application accorde aussi une attention particulière aux violences conjugales.

### QUELQUES CONSEILS :

- **Les vols n'arrivent pas qu'aux autres.**

Fermez toujours vos portes à clefs même pour une courte absence (la clef sous le paillason est à proscrire). Ne laissez rien d'apparent dans vos véhicules. Ne rangez pas votre GPS dans la boîte à gants, prenez-le avec vous. Enlevez le support, les voleurs cassent une vitre pour fouiller la boîte à gants pensant que vous l'y avez rangé.

- **Démarchage**

Attention aux escrocs. Lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour un agent EDF, Gendarmes, Policiers ou Pompiers, etc ... . Réclamez une carte professionnelle. En cas de doute, notez les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent. N'hésitez pas à les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibilisez les personnes âgées. Elles sont encore plus vulnérables. Ne communiquez jamais vos numéros et codes de carte bleue, récupérez toujours vos récépissés. N'hésitez pas le faire le 17 !

- **Les vols par ruse, soyez vigilants !**

Le « vol par ruse » consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ou à utiliser un subterfuge pour pénétrer dans votre habitation. Une fois à l'intérieur, l'auteur des faits commet un vol ou peut aussi vous facturer une somme ne correspondant pas à la prestation prétendument effectuée lorsqu'il se présente comme un artisan par exemple.

La majorité des victimes des vols par ruse sont des personnes âgées, qui sont physiquement plus faibles et souvent peu méfiantes.

Si vous êtes témoin des faits, notez la plaque d'immatriculation, la marque et la couleur d'éventuels véhicules, mais ne prenez pas de risque et composez immédiatement le 17.

- **Tranquillité vacances**

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée. Un bulletin est disponible à la brigade ou à l'adresse internet.

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2> .

- **Sur la route**

Ne relâchez pas votre vigilance. Respectez la vitesse et sachez la réduire selon les conditions climatiques. Vérifiez vos éléments de sécurité et utilisez-les. (Éclairage, ceinture, pneumatiques, clignotants, casque).

Ne conduisez pas après avoir consommé de l'alcool, l'alcool au volant est l'une des premières causes de la mortalité routière et demeure en cause dans près d'un tiers des accidents mortels.

N'utilisez pas le téléphone portable au volant (audio ou SMS).

- **Les violences conjugales :**

Pour lutter contre les Violences intra-familiales (VIF), et en particulier conjugales, les gendarmes de terrain ont suivi une formation afin de mieux appréhender cette thématique ô combien singulière.

Le but est avant tout de **ne jamais laisser sans soin ni accompagnement** une victime de violences.

Car c'est bien une victime. La violence conjugale est **un délit, un acte illégal**.

Médecins, policiers, gendarmes, la mobilisation est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. **Briser le silence** est le premier geste à avoir, que l'on soit victime, ou que l'on soit témoin. L'important est de montrer que les victimes ne sont pas seules face aux violences, qu'elle soient physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, économiques, ou plusieurs à la fois. Il faut **signaler les faits** aux services d'urgences par le 15, aux forces de l'ordre par le 17, le 18 ou le 112 par portable.

Et parce qu'**il faut en parler pour s'en sortir**, il existe un numéro national d'écoute: le **3919**.

Major ANGLES

commandant la Communauté de Brigades de BAUGY.